

Projet Pédagogique ALSH Saint-Fuscien

Année 2026



En partenariat avec la CAF



Financé par la CAF

Sommaire

1. Présentation générale
2. Présentation de l'Accueil Collectif pour Mineurs
3. Objectifs généraux et objectifs opérationnels liés à l'ACM
4. Les relations humaines
 - ☐ La relation avec les enfants
 - ☐ La vie de l'équipe et la coopération
 - ☐ Gestion du matériel et des locaux
 - ☐ Suivi pédagogique (Projets d'animation et fiches d'activités)
 - ☐ Le rôle du directeur
 - ☐ L'équipe pédagogique et les parents
 - ☐ L'équipe pédagogique et le service de la commune + le RPI
5. Le public accueilli
6. Organisation d'une journée type
 - ☐ Accueil des mercredis
 - ☐ Accueil de loisirs extrascolaire
 - ☐ Accueil des temps méridiens
 - ☐ Accueil des temps périscolaires
7. Notre fonctionnement
8. La sécurité
9. Tarification

1. Présentation de notre commune

Saint-Fuscien se situe dans la région **Hauts-de-France / Picardie** et le département **Somme** (80).

La commune fait partie de la Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
La population de Saint-Fuscien est d'environ 1450 habitants, pour un total d'environ **560 habitations**.

La superficie de la commune est de 9,92 km², pour une densité de 132 habitants par km².

Saint-Fuscien s'est vu attribuer le label « 3 fleurs » par l'association des Villes et Villages Fleuris.

Environ **100 établissements** (entreprises, sociétés, professions libérales...) sont immatriculés dans la commune

Les villes et villages **voisins** de Saint-Fuscien sont Amiens, Sains-en-Amiénois, Dury, Cagny et Rumigny.

En mars 2026, la commune à élu son nouveau maire M. LUSSEN Christian.
Après cette élection, un nouveau conseil municipal est désormais installé.

☐ Les adjoints

1. Nicolas **MORET** – communication et vie culturelle
2. Juliette **ANDRÉJAK-BÉNIT** – cadre de vie, école et lien social
3. François **DELANNOY** – urbanisme, travaux et numérique
4. Magali **JOLY-ROUTIER** – finances et vie associative

☐ Les conseillers

- | | |
|--------------------------------|---------------------------|
| ● Alice LECLERCQ-CAZIER | ● Eric LEMAIRE |
| ● Pierre TOUPART | ● Mélanie DA COSTA |
| ● Sylvie DURVILLE | ● Arnaud SMETRYNS |
| ● Philippe CAIGNET | ● Eugénie HENRION |
| ● Caroline DE BRUYNE | ● Thomas LELEU |



La mairie est située au **2 bis rue d'Amiens 80680 Saint Fuscien**.

Accueil physique : du lundi au jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h30.

Permanences téléphoniques : les lundis et jeudis (14h-17h) et le vendredi (9h-12h)

Pour joindre la mairie, par téléphone au **03.22.09.52.45**

ou par mail **mairie@saint-fuscien.fr**

Dans le cadre du développement de nos actions en direction de l'enfance et de la jeunesse, le centre de loisirs réaffirme l'importance de son partenariat historique avec la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**.

La participation financière de la CAF, notamment via le cofinancement des places d'accueil et les dispositifs contractuels (comme la Convention Territoriale Globale), est un levier indispensable pour notre structure. Elle nous permet de garantir :

- **L'accessibilité financière** pour toutes les familles du territoire grâce à une tarification modulée.
- **La qualité de l'accueil** par le recrutement de professionnels qualifiés et l'achat de matériel pédagogique adapté.
- **La mixité sociale**, en permettant à chaque enfant de participer aux activités sportives, culturelles et de loisirs que nous programmons.
- Ce soutien institutionnel réaffirme notre engagement commun en faveur de la conciliation des temps de vie professionnels et familiaux, et du bien-être des enfants.

2 . Présentation de l'Accueil Collectif pour Mineurs

En 2013, une enquête est conduite afin de déterminer les attentes des familles avec enfants au sein de l'école.

Sur l'ensemble des personnes interrogées, 70% souhaitent un accueil périscolaire et une cantine.

La mise en place du centre de loisirs (ALSH) permet pour les parents une simplification dans l'organisation du quotidien, c'est une structure municipale accueillant des enfants scolarisés de 3 à 12 ans, habitant ou non la commune.

La Mairie propose un accueil de loisirs Extrascolaire les mercredis et pendant les vacances, et un accueil de loisirs périscolaire les matins, midis et soirées durant le temps scolaire.

Celui-ci a pour vocation de proposer des loisirs, de la distraction, de l'amusement et de la découverte selon les moments de la journée.

Nous valorisons le partage d'expérience, le respect de chacun, les attitudes positives, le goût de l'effort et du dépassement de soi.

Favoriser chaque temps d'activités extra-scolaires pour en développer des objectifs au sein de l'ACM.

- ☐ Développer la sociabilité des enfants et leur savoir être en groupe.
- ☐ Faire découvrir de nouvelles activités permettant une ouverture culturelle.
- ☐ Sensibiliser et initier à des pratiques et connaissances artistiques.
- ☐ Accompagner l'enfant dans la construction d'un esprit critique.
- ☐ Permettre de mieux comprendre le monde qui les entoure
- ☐ Créer du lien avec l'école, la vie dans la commune et à la maison
- ☐ Permettre une activité physique adaptée à l'âge et aux facultés motrices.

Autant d'objectifs que nous souhaitons développer auprès de notre jeune public accueillis sur nos différents temps d'animation.

L'adresse du centre, Accueil Collectif pour Mineurs, 9 rue de Cagny 80680 Saint Fuscien.

Pour nous contacter, au 03.22.35.11.26 ou par mail sur alsh@saint-Fuscien.fr

Les horaires d'ouverture;

- ☐ Accueil périscolaire de 7H30 à 8H40 et de 16H30 à 18H30
- ☐ Accueil extrascolaire de 8H00 à 18H00
- ☐ Les temps méridiens de 11H50 à 13H20



L'équipe d'animation est composée tel que:

- ☐ DIRECTEUR, M. VENET Julien qui est titulaire du BAFD et du BAFA
- ☐ ANIMATRICE, MME. KRAWEZYK Julie qui est titulaire du BAFD et BAFA
- ☐ ANIMATRICE, MME. DORRE Elina qui est titulaire du BAFA
- ☐ ANIMATRICE, ATSEM, MME. RATIEUVILLE Marion qui est titulaire du BAFA
- ☐ ANIMATRICE, MME. PLAYE Sixtine qui est titulaire du BAFA
- ☐ ANIMATEUR, M.AUDEGOND Noa qui est titulaire du BAFA
- ☐ ANIMATEUR, M. BOURDET Bertrand qui est titulaire du CQP animateur périscolaire

L'équipe technique est composée de:

- ☐ MME. ROUSSEL Corinne qui à les fonctions d'agent technique de restauration et d'entretien

Notre structure d'accueil est doté de différents locaux qui nous sont mis à disposition par la commune;

- ☐ une salle de restauration
- ☐ une salle d'accueil et d'animation
- ☐ une salle de motricité et dortoir
- ☐ des toilettes adaptés aux différentes tranches âges
- ☐ une cour bétonnée

Durant les vacances, nous réquisitionnons les deux salles de classe afin d'optimiser tout l'espace de l'école.

A proximité du centre de loisirs;

- ☐ un réseau de bus AMETIS
- ☐ un stade municipal et un city stade
- ☐ une bibliothèque municipale
- ☐ des espaces verts
- ☐ une salle polyvalente

3. Objectifs généraux et objectifs opérationnels liés à l'ACM

Arts & Activités Artistiques

Visent l'expression de soi, la sensibilité esthétique et la découverte de techniques.

- **Développer la créativité et l'expression personnelle :**
 - Permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions à travers un médium artistique (peinture, théâtre, musique).
 - Encourager l'expérimentation sans obligation de résultat parfait ("l'art pour le plaisir").
- **S'initier à des techniques d'expression variées :**
 - Découvrir le rythme, le chant choral ou la pratique d'un instrument.
 - Expérimenter le jeu corporel et l'improvisation théâtrale pour travailler la confiance en soi et la prise de parole en public.
- **Développer la sensibilité esthétique :**
 - Amener le public à verbaliser son ressenti face à une œuvre d'art (critique constructive, partage d'impressions).

Activités Sportives

Visent le développement moteur, la santé, le respect des règles et la coopération.

- **Développer les capacités motrices et corporelles :**
 - Améliorer la coordination, l'équilibre, l'endurance et la perception du corps dans l'espace.
- **Intégrer les notions de coopération et de fair-play :**
 - Apprendre à collaborer avec ses partenaires pour atteindre un but commun (sports collectifs).
 - Accepter la défaite, respecter l'adversaire, l'arbitre et les règles du jeu.
- **Favoriser le bien-être et la santé :**
 - Prendre conscience de l'importance de l'effort physique et de la régularité pour la santé.
 - Canaliser son énergie et libérer les tensions émotionnelles par le mouvement.

Activités Culturelles & Ouverture sur le monde

Visent la curiosité, la tolérance, la citoyenneté et la découverte du patrimoine.

- **Favoriser l'ouverture culturelle et la tolérance :**
 - Découvrir des cultures, des traditions et des modes de vie différents (à travers la cuisine, les fêtes du monde, les contes).
 - Lutter contre les stéréotypes et valoriser la diversité au sein du groupe.
- **S'approprier le patrimoine local et historique :**
 - Sensibiliser à l'histoire d'un lieu (visite de musée, de monument, sortie nature).
 - Comprendre l'environnement social et culturel dans lequel on évolue (citoyenneté).

Activités Manuelles & Artisanat

Visent la motricité fine, la concentration, l'autonomie et la valorisation du faire soi-même.

- **Développer la motricité fine et la dextérité :**
 - Maîtriser des gestes précis (découpage, pliage, modelage, couture, tressage).
 - Apprendre à manipuler différents outils en toute sécurité (ciseaux, pinceaux, outils de bricolage).
- **Valoriser la patience et la persévérance :**
 - Suivre les étapes d'une notice ou d'un processus de fabrication de A à Z.
 - Susciter la fierté du "faire soi-même" (*Do It Yourself*) et renforcer l'estime de soi à travers une production concrète.
- **Sensibiliser au développement durable :**
 - Réutiliser des matériaux de récupération pour créer (upcycling / éco-conception).

Activités Intergénérationnelles

Visent le lien social, la transmission, la lutte contre l'isolement et la déconstruction des préjugés.

- **Créer du lien social et rompre l'isolement :**
 - Favoriser la rencontre, l'échange et la complicité entre des publics d'âges différents (enfants/seniors).
 - Permettre le partage de moments de convivialité hors du cadre familial quotidien.
- **Déconstruire les représentations liées à l'âge :**
 - Développer l'empathie, la patience et le respect mutuel entre les générations.

Livres & Littérature (Lecture/Écriture)

Visent l'imaginaire, le langage, l'esprit critique et l'accès à la culture écrite.

- **Donner le goût de la lecture et développer l'imaginaire :**
 - Susciter le plaisir de lire de manière autonome ou d'écouter une histoire racontée (lecture vivante, kamishibai).
 - Stimuler la créativité en imaginant des suites d'histoires ou en créant des personnages.
- **Enrichir les compétences langagières et cognitives :**
 - Développer le vocabulaire, la syntaxe et la compréhension écrite et orale.
 - Favoriser la concentration et l'écoute active au sein d'un groupe.
- **Développer l'esprit critique et le débat d'idées :**
 - Utiliser le livre comme support pour aborder des sujets de société (les émotions, la différence, l'amitié) et encourager le débat.

4. Les relations humaines

Les relations humaines pour l'ensemble des personnes de la structure (enfants adultes) seront accés sur :

- **le respect mutuel** de chacun (politesse, rythme, écoute)...
- **la tolérance** (pas de discrimination)
- **le partage et l'entraide.**

Si l'une des consignes n'était pas respectée, il appartient à l'adulte de résoudre l'incident.

Selon l'importance de la situation : il répond immédiatement, en individuel ou dans les moments de concertation du groupe.

Chaque soir, l'équipe rédige son bilan quotidien avec le soutien des enfants.

☐ La relation avec les enfants

La relation entre les animateurs et les enfants de notre structure est pleinement basée sur **l'honnêteté** et **la confiance**.

Nous veillons à offrir un cadre sécurisant, bienveillant et transparent, propice à l'épanouissement de chaque enfant.

☐ La vie de l'équipe et la coopération

Le bon fonctionnement de notre accueil repose sur des valeurs fortes de partage et de professionnalisme :

- **Coopération et partage** : Nous valorisons l'échange des compétences de chacun pour enrichir nos pratiques.
- **Communication et sincérité** : Le dialogue au sein de l'équipe doit être transparent, constructif et direct.
- **Rigueur au quotidien** : Une attention particulière est attendue dans le suivi des projets d'animation, la gestion de l'alimentation (sensibilisation aux repas/goûters), et la transmission de toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil.

☐ Gestion du matériel et des locaux

Pour garantir un accueil de qualité et respectueux du cadre de vie :

- Le matériel pédagogique et de vie quotidienne doit obligatoirement être **rangé après chaque utilisation** dans les espaces prévus à cet effet.
- Chaque animateur est garant de l'alignement et de la propreté des locaux qu'il utilise.

☐ Suivi pédagogique (Projets d'animation et fiches d'activités)

Les animateurs devront réaliser sur les différentes périodes de l'année un projet d'animation concernant les enfants dont ils auront la responsabilité..

Ces différents projets auront pour but de s'organiser dans son travail, et de mettre en évidence les objectifs demandés pour chaque activité.

☐ **Le rôle du directeur**

Les relations entre le directeur et l'équipe pédagogique devront être basées sur la confiance, le partage, l'entraide, la tolérance et le respect mutuel ainsi que la disponibilité.

La collaboration dans le travail, la confiance, l'honnêteté et la sincérité sont de mise. Sans oublier le rôle du responsable, qui a également une mission de formateur auprès de son équipe.

☐ **L'équipe pédagogique et les parents**

Les contacts avec les parents seront privilégiés, il est important que la confiance et le respect du rôle de chacun s'installent entre ces différents acteurs.

☐ **L'équipe pédagogique et les parents**

Il est essentiel de favoriser la communication et la collaboration dans le travail.

Afin de pouvoir réfléchir ensemble autour des différents projets mis en place sur la commune.

Nous mettons en place différents moyens pour permettre aux parents d'être informés sur les activités et les thématiques choisies.

- Le réseau social FACEBOOK du centre est ouvert uniquement pour les parents dont les enfants fréquentent le centre.
- Les affiches des plannings dans le tableau d'affichage situé devant le centre.
- Les mails envoyés pour renseigner au maximum les parents, des sorties prévues, de la facturation, ou des inscriptions.

5. Le public accueilli

L'Accueil Collectif pour Mineurs de Saint-Fuscien est une structure municipale accueillant des enfants scolarisés de 3 à 12 ans, habitant ou non la commune.

La Mairie propose un accueil de loisirs Extrascolaire les mercredis et pendant les vacances, et un accueil de loisirs périscolaire les matins, midis et soirées durant le temps scolaire.

Celui-ci a pour vocation de proposer des loisirs, de la distraction, de l'amusement et de la découverte selon les moments de la journée. Nous valorisons le partage d'expérience, le respect de chacun, les attitudes positives, le goût de l'effort et du dépassement de soi.

Les enfants de 3 à 5 ans ont besoin de se sociabiliser dans un cadre rassurant et bien identifié, avec ses aménagements repères.

Nous veillons au respect du rythme de chacun et à la mise en place de temps de repos et de sieste.

Sur le plan moteur, les enfants sont très actifs, c'est une période d'essais et d'expériences.

Les activités manuelles sont très appréciées.

Sur le plan intellectuel, c'est encore un être individualiste, l'enfant questionne beaucoup, souhaite participer et aider comme l'adulte.

Les enfants de 6 à 7 ans affirment leur personnalité et leur autonomie.

Ils échangent avec les autres mais ont besoin que l'on apporte des habitudes de respect envers l'environnement, les autres, de respecter des règles bien définies.

Ils ont besoin d'activités physiques, collectives mais aussi d'activités individuelles.

Les enfants de 8 à 11 ans ont besoin de se valoriser, de se mesurer aux autres.

Ils s'expriment avec beaucoup moins de spontanéité, ils font preuve d'une grande curiosité pour des nouvelles activités et les activités liées aux dernières technologies.

Nous leur proposons des activités culturelles, environnementales et sportives.

Nous allons donc axer nos projets sur le sport pour permettre à chacun de se dépenser tout en respectant des règles communes et parfois strictes.

Tous ont besoin d'apprendre à vivre ensemble et de s'organiser dans un groupe.

Des réunions sont mises en place avec les enfants afin de leur permettre de s'exprimer sur le vécu de la journée, mais aussi sur le fonctionnement du centre et sur les règles de vie.

6. Organisation d'une journée type



☐ Accueil des mercredis

JOURNÉE TYPE DES ACCUEILS DES MERCREDIS

HORAIRES

ACTIVITÉS

8H00 - 9H30	Accueil échelonnés des enfants et temps libre
9H30 - 11H30	Activités proposées par les animateurs
11H30 - 12H00	Jeux libres
12H00 - 13H00	Repas tous ensemble
13H00 - 14H00	Temps calme (lecture, jeux de société ...) pour les + et - de 6 ans
13H00 - 15H00	Temps de sieste pour les - de 6 ans (le souhaitant)
14H00 - 16H00	Activités sportives, manuelles suivant le projet d'animation
16H00 - 16H30	Goûter tous ensemble et bilan de la journée
16H30 - 18H00	Départ échelonnés des enfants et temps libre

☐ Accueil de loisirs extrascolaire

JOURNEE TYPES DES ACCUEILS EXTRASCOLAIRE PETITE ET GRANDE VACANCES

HORAIRES	ACTIVITÉS
8H00 - 9H30	Accueil échelonnés des enfants Temps libre dans la salle attribuée
9H30 - 11H30	Activités proposées par les animateurs suivant le projet d'animation
11H30 - 12H00	Jeux libres
12H00 - 13H00	Repas séparé par groupe
13H00 - 14H00	Temps calme (lecture, jeux de société ...) pour les + et - de 6 ans
13H00 - 15H00	Temps de sieste pour les - de 6 ans (le souhaitant)
14H00 - 16H00	Activités suivant le projet d'animation
16H00 - 16H30	Goûter tous ensemble séparé et bilan de la journée
16H30 - 18H00	Départ échelonnés des enfants et temps libre

☐ L'accueil échelonné pour les enfants

Différents espaces sont aménagés: lecture, jeux de société, coloriage et jeux de construction...

L'enfant est donc libre de s'orienter dans l'espace et de choisir son activité selon son rythme.
un animateur peut proposer une activité ou c'est intégré parmi les enfants.

Cela a pour objectif :

- de respecter le rythme de vie de chaque enfant.
- Installer un climat de confiance.
- Être à l'écoute des enfants.

☐ Les activités

Les enfants se répartissent par groupe d'âge ou ateliers proposés par l'équipe d'animation, et se dirigent vers les activités proposées.

À tout moment, ils peuvent se détacher de l'activité pour s'isoler et jouer dans les espaces aménagés en toute sécurité.

Le groupe d'activité prendra un temps pour discuter du moment vécu.

Un retour au calme est prévu avant le repas, dans la préparation de la journée.

L'activité proposée doit correspondre à un objectif précis permettant d'atteindre des objectifs généraux du centre de santé.

Cela a pour objectif :

- favoriser l'information aux enfants.
- respecter le rythme de l'enfant, ses envies, ses besoins point faire participer à la vie du groupe.
- Favoriser la découverte de la curiosité.

☐ **Après le repas**

Un temps calme est prévu après le repas, tous sports collectifs sont exclus pour permettre une digestion correcte.

Les enfants se ventilent dans les coins aménagés suivant leur choix.

L'animateur propose une activité calme (histoire, jeu de société...).

Pour nos enfants - de 6 ans qui le souhaitent, un temps de sieste est prévu et aménagé.

Cela a pour objectif :

- respecter le rythme des enfants.
- leur proposer un panel d'activités possibles



☐ Accueil des temps méridiens

HORAIRES	ACTIVITÉS
11H50 - 12H00	Pointage des enfants pour la cantine
12H00 - 12H35	Repas pour les enfants de - 6 ans
12H00 - 12H35	Projet d'animation sur le temps méridiens avec les + 6 ans
12H35 - 12H45	Passage aux toilettes pour les deux groupes d'enfants
12H45 - 13H15	Repas pour les enfants de + 6 ans
12H45 - 13H20	Projet d'animation sur le temps méridiens avec les - 6 ans
13H20	Retour à l'école

☐ Les temps de restauration

Les enfants vont aux toilettes et nous veillerons à leur rappeler de se laver les mains avant le repas. Le passage à table se fait dans une ambiance conviviale, calme et sereine, moment de plaisir et de découverte.

Les animateurs aident les enfants à se tenir correctement à table, à utiliser les couverts , nous invitons les enfants à goûter, à ne pas gaspiller, et manger proprement.

Les animateurs se répartissent par table, ils veillent au bon déroulement du repas.

☐ Accueil des temps périscolaires



HORAIRES

ACTIVITÉS

16H30 - 16H35	Pointage des enfants + de 6 ans et - de 6 ans scolarisés de Saint Fuscien
16H35 - 17H00	Temps libres
17H00 - 17H05	Passage aux toilettes
17H05 - 17H10	Pointage des enfants + de 6 ans et - de 6 ans scolarisés de Sains en Amienois
17H15 - 17H35	Goûter et départ échelonnés
17H35 - 18H30	Temps libre et aide aux devoirs

☐ Le goûter

Ce moment doit être un moment calme et convivial.

Cela a pour objectif :

- Favoriser la convivialité et l'information
- Favoriser la vie de groupe

7 . Notre fonctionnement

Le directeur et le garant de la sécurité physique, morale et impossible des enfants accueillis, de la mise en avant du projet éducatif, et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière.

Il élabore en concertation avec l'équipe d'animation, un projet pédagogique précisant les conditions de mise en œuvre de celui-ci qui concernent:

- L'âge des mineurs accueilli
- La nature des activités proposées
- Les conditions de mise en œuvre des activités physiques
- La répartition des temps d'activité et de repos
- Les modalités de participation des mineurs
- Les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap
- Les modalités de fonctionnement de l'équipe
- Les modalités d'évacuation de l'accueil, les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.

Il a autorité sur l'ensemble des personnels, il coordonne une équipe d'animation.

Il rend compte à l'organisateur du fonctionnement de l'accueil.

Les pharmacies :

Dans la salle de restauration se trouve, dans l'armoire de la régie infirmerie, les classeurs des fiches sanitaires, **un classeur pour les enfants de moins de 6 ans et un classeur pour les enfants de plus de 6 ans.**

Les trousseaux pharmacie, un cahier d'infirmerie qui sera rempli par l'animateur responsable du groupe.

Le plan vigipirate :

Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans les locaux du centre de loisirs sans y être invités, ils pourront rencontrer l'équipe d'animation sur rendez- vous.

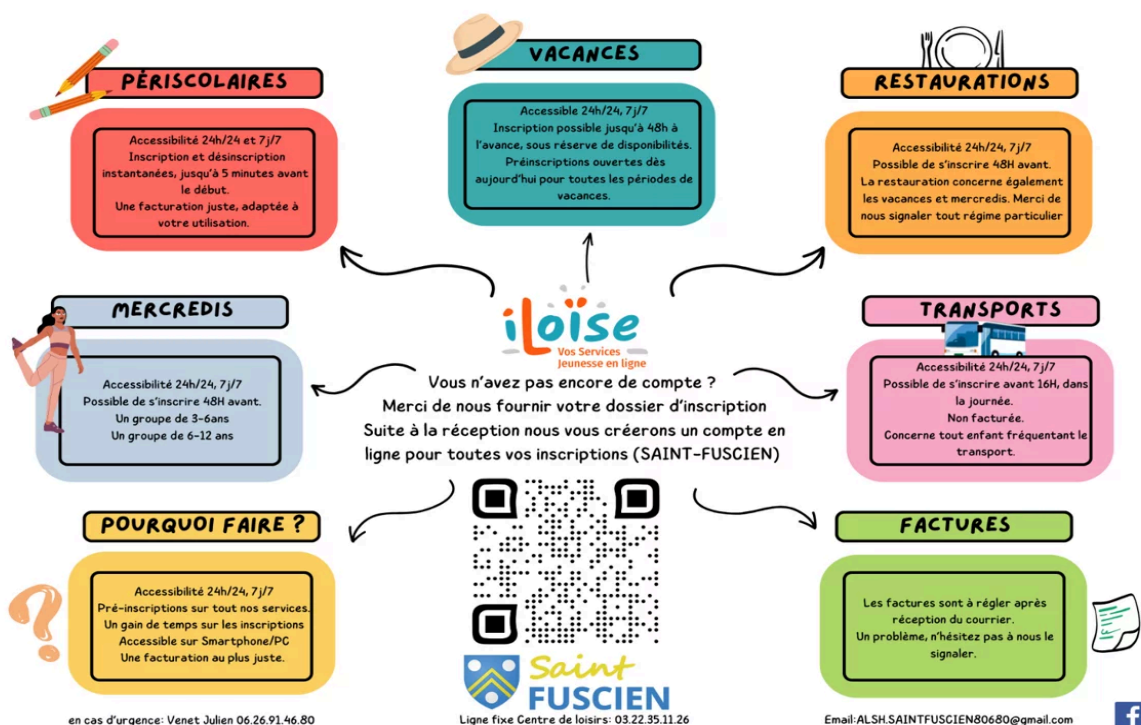
Ceci ayant pour but de ne pas perturber le bon déroulement des activités du centre et de respecter le protocole VIGIPIRATE.

Le dossier d'inscription :

Afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions, il est indispensable pour l'équipe d'animation d'avoir tous les renseignements nécessaires de chaque enfant fréquentant chaque accueil. (à renouveler chaque année)

- Les fiches sanitaires dûment remplis, ainsi que les photocopies des vaccins, à savoir que sans photocopie des vaccins, l'équipe d'animation peut refuser l'accès aux enfants.
- La fiche d'inscription avec les renseignements nécessaires et utiles à l'équipe d'animation en cas de problème durant la journée.
- La fiche du droit à l'image
- L'autorisation d'accès au quotient familial sur notre portail CAF afin de mettre à jour la tarification.
- Activer le lien qui sera fourni par le directeur afin de créer son propre portail famille via <https://extranetmyloise.net/connexion/>

Quelques infos nécessaire :



La formation BAFA en partenariat avec la commune :

La commune propose aux jeunes âgés de 16 ans de suivre la formation BAFA et d'être accompagnés durant cette période de formation par l'équipe d'animation de la commune.

La formation BAFA est destinée à tous jeunes de la commune de Saint-Fuscien désirant travailler auprès de l'enfance, de l'éducation, du sport, des arts et des cultures.

La formation BAFA se déroule en trois temps :

- un stage de BASE de 8 jours à effectuer avec un centre de formation agréé.
- un stage pratique de 14 jours au sein de notre structure d'accueil de loisirs.
- un stage de Perf de 6 jours à effectuer avec un centre de formation agréé.

Le transport scolaire :

Le transport scolaire est assuré par l'équipe d'animation de Saint-Fuscien.

L'accompagnement, en l'occurrence l'ATSEM de l'école de Saint Fuscien MME. Ratieuville Marion s'occupe du pointage à la montée et à la descente du car, elle veille à la sécurisation par le port de la ceinture.

Le service technique de la commune veille à la sécurité de la traversée des familles dès la sortie de 16H30 puis au retour du car à 17H00.

9. Tarification

Nous vous prions de trouver ci-dessous la grille tarifaire de notre accueil de loisirs, calculée en fonction de votre quotient familial, incluant les services de restauration, le périscolaire ainsi que nos tarifs préférentiels et dégressifs à la semaine pour les fratries.

ACCUEIL DE LOISIRS	QF < 700	701 <QF< 900	901 <QF < 1100	1101 <QF < 1300	QF > 1301 et Extérieur RPI
Restauration	3,90 €	4,25 €	4,75 €	5,20€	5,50€
Périscolaire matin 7h30 – 8h40	2 € de l’heure (fractionné par quart d’heure)			2,40 € de l’heure (fractionné par quart d’heure)	
Périscolaire soirée 16h30 – 18h30					
Enfant de St Fuscien/RPI JOURNEE	10 €		11 €		
Enfant de St Fuscien/RPI ½ JOURNEE	6 €		7 €		
Tarifs préférentiels et dégressifs pour les inscriptions à la semaine					
Enfant de St Fuscien/RPI SEMAINE	50 €	55 €			
2 ^{ième} enfant de St FUSCIEN/ RPI SEMAINE	45 €	49,50 €			
3 ^{ième} enfant de St FUSCIEN/ RPI SEMAINE	40 €	44 €			
4 ^{ième} enfant de St FUSCIEN/ RPI SEMAINE	37,50 €	41,25 €			